

## RÉMUNÉRATIONS Qui sera 1er en 2017 ?



Sommes-nous si bien payés à la CEIDF ? Et surtout, ces rémunérations sont-elles en rapport avec les résultats ? Regardons les "performances" des caisses d'épargne des années passées. Nous ne sommes pas au bout de nos surprises.



### La CEIDF : 1ère en résultats...

Comparons les variations enregistrées entre 2015 et 2016.

- La progression de 62,2 M€ du **résultat net** entre 2015 et 2016 nous hissait sur la 1ère marche.
- Même chose pour notre **coefficient d'exploitation** qui a enregistré la plus forte baisse (-4,9 points).
- Enfin, l'augmentation du **PNB** de 21,8M€ ne nous permettait que d'atteindre la 3ème marche. (1ère Caisse d'épargne Provence Alpes Corse)

### ...Dernière en relations sociales

- C'est à nouveau la Caisse d'épargne Provence Alpes Corse qui a eu la plus forte progression de son effectif avec + 26,7%. Celui de la CEIDF ne varie presque pas.
- Pour le **turn-over**, avec 7,7%, la CEIDF (3ème en 2015) passe en seconde position, derrière la Caisse d'épargne d'Alsace.
- 3ème place pour les **démissions** et 4ème pour les **licenciements**.
- **Formation** : La CEIDF est une des 2 caisses qui forme le moins son personnel.
- Et la CEIDF conserve sa place de leader en **absentéisme** avec un taux de 9,1%

Les résultats de la CEIDF sont donc excellents, mais les conditions dans lesquelles ils sont obtenus sont désastreuses. Rien d'étonnant à ce que le Comité d'Entreprise, dans sa grande majorité, n'ait pas cautionné la politique sociale menée par la CEIDF. (Avis défavorable rendu lors de la réunion du 28/11/2017 par 8 voix (CGT, FO et SUD). Les élus CGC se sont abstenus)

### Rémunérations : des résultats en trompe l'oeil

Bien sûr, la CEIDF monte sur la 1ère marche du podium avec une rémunération annuelle moyenne de 43234€ en 2016.

Mais en y regardant de plus près, est-ce si bien que ça ?

Tout d'abord, rappelons que cette rémunération est due, pour partie, aux syndicats, qui, en signant à l'unanimité en 2008 l'accord sur le volet social, garantissaient un complément annuel de 3445€ brut. Sans cela, la CEIDF ne pointerait qu'à la 5ème place, derrière les Caisses d'épargne de Rhône Alpes, Provence Alpes côtes d'azur, Alsace et Bourgogne Franche-Comté.

### La CEIDF ne "participe" pas beaucoup à votre pouvoir d'achat

Avec **2763€** de montant moyen d'intéressement par salarié en 2016, elle ne pointe qu'à la **14ème** place sur 17, les 3 premières étant tenues par Loire-Centre **4769€**, Midi-Pyrénées **4767€** et Nord France Europe **4512€** (Intéressement + participation).

A noté que la CEIDF était bonne dernière en 2014 (**2118€**) et avant dernière en 2015 (**2386€**). **Vous comprenez mieux pourquoi la CGT n'a pas signé l'accord d'intéressement 2015-2017.**

Et si la CEIDF montait sur le podium des "rémunérations" en 2017 ?

Les excellents résultats commerciaux de ces dernières années ont souvent permis à notre caisse d'être dans les premiers.

Il est donc tout à fait légitime que les efforts consentis par chacun d'entre vous soient ENFIN récompensés.

## Vous méritez la prime de 2018 € pour toutes et tous.

Le secrétariat

Isabelle MAUZAT-MARTIN, Bernard DANTEC, Christian LEBON, Pierre PLUQUIN